

Introduction à la déposition de Guillaume Golfier

Guillaume Golfier est le quatorzième déposants de ce registre. Il passa à deux reprises devant le tribunal inquisitorial, le 17 février et le 2 mars 1300. Il nia en bloc à sa première comparution, mais à sa seconde comparution, il reconnaît avoir rencontré les deux ministres cathares. Une fois en 1285 chez Raymond Constans et deux fois en 1298 chez ce dernier et chez Bérenger Brousse. En fait, il reconnaît les faits dont l'Inquisition avait déjà connaissance. Guillaume Golfier fut en effet impliqué par la déposition de Raymond de Bassignac en 1286¹ et par celle de Guillaume de Maurian. En tout, il a mentionné 11 personnes, mais elles étaient déjà toutes connues ou incarcérées.

Guillaume Golfier était marchand. Il fut consul d'Albi en 1293, 1294, 1296 et 1297. Cette dernière année, il fut impliqué dans l'affaire qui opposa la municipalité et Bernard de Castanet, évêque et seigneur d'Albi, à cause d'une question d'arbres abattus et de vignes coupées aux abords du couvent des Prêcheurs. Il fut condamné au mur le 7 mars 1300, et ses biens furent confisqués.

Il fut impliqué dans les dépositions des personnes suivantes : Bérenger Brousse, Bernard Audiguier, Bertrand de Montégut, Gaillard France, Guillaume Fenasse, Guillaume de Landes, Guillaume de Maurian, Guillaume Salavert, Guiraud Austor, Lambert de Foix, Pierre Rigaud, Pierre Taillefer, Raymond Calvière, Raymond Constans, Raymond Hugon et Étienne Mascot

¹ Voir Ms. lat. 12856, f° 14.